



Probleme pour autoriter parentale

Par **phil277**, le 12/11/2009 à 21:36

voila en juin (le 24)de cet annee ma petite amie est parti avec un autre j ai attaquer au tribunal et obtenue la garde de mes enfants (elle a signer un papier comme quoi elle me laisser les enfants pretxtant qu elle n avait ni ressource ni logement or son pere est directeur et sa mere et a une maison d ailleurs il la loge)elle est revenue avec moi le 27 septembre 2009 est et repartie avec une autre personne le 02 novembre 2009 elle veut maintenant m attaquer pour avoir la garde alterner (je ne pense pas que se soit possible vue qu elle a enfin pour moi abandonner les enfants) je me demande donc si il etait possible de lui faire retirer ce qu il reste a savoir son autoriter parentale et son droit de visite (le dimanche de 14 h a 18h) en effet j ai en ma possession des photo d elle qu elle a donner a une personne de lyon que je ne connaissait pas (c etait une personne dans un jeu (aoc pour ne pas le nomer)a qui elle a fait croire qu elle allait vivre avec lui et a d autre aussi d ailleurs dans le jeu)et en fait cette personne ma donner 10 photo de mon ex en tenue plus que legere bien entendue cette personne ne ve pas nuire a mon ex malgrer qu il ce soit laisser berner de plus j ai appris que de juin a novembre elle avait eu 6 partenaire different et que de novembre 2005 a juin 2009 elle n a eu rien a depenser pour notre petite famille car je travaille et c moi qui ai "entretenu" tout le monde elle avait la caisse familiale les 301 euros lui etait verser directement sur son compte j ai aussi un relever de compte en ma possession qui montre clairement qu elle utiliser la "caf" a des fin personnelle (carte de telephone sac fringues exct...)au lieu d utiliser cet argent pour nos enfants de plus pour son anniversaire elle s est payer un ordinateur portable et rien pour l anniversaire de la petite elle sont a 3 jour d ecart pour leur anniversaire je desaprouve un tel comportement penser a soi avant le bien etre de ses enfants ma question est simple: y a t il un moyen de ne plus avoir de contact avec mon ex et surtout qu elle n ai pas la posibiliter d avoir une garde alterner je souhaite en effet que moi et mes enfants nous n ayons plus de contact avec cet "mere"